Marchés publics : les acheteurs veulent optimiser la gestion des données

Marchés publics 3 décembre 2019

Lors d'une rencontre organisée le 3 décembre 2019 par le GIP Maximilien sur le thème des usages des données de la commande publique et de leurs opportunités pour orienter les politiques publiques, les intervenants ont mis en avant tout l'intérêt de tirer profit des informations fournies par les marchés publics. Reste à surmonter les écueils tant humains que techniques pour récolter et analyser cette précieuse matière.

« Un bon usage des données issues des marchés publics peut nous servir à tous pour améliorer nos pratiques », assure Daniel Coissard, directeur du GIP Maximilien, la plateforme numérique créée par la région Ile-de-France pour faciliter l'accès des PME aux marchés publics. Mais « il reste un immense travail à faire tant au niveau de la collecte, qui reste encore trop partielle, que de la gestion de la matière, inexploitable à l'état brut », a-t-il constaté lors de la rencontre organisée le 3 décembre par le GIP dans les locaux de Choose Paris région à Paris. Un rendez-vous entre professionnels devant apporter des réponses à la question de savoir « quels usages donnés et quelles opportunités tirées des données essentielles de la commande publique francilienne ? ».

Le GIP Maximilien a réuni des acteurs publics le 3 décembre pour évoquer l'optimisation de la gestion des données issues des marchés publics. ©Jgp

Meriem Belkhodja. ©Jgp

Dans le cadre d'un appel à projets de l'ONG américaine Open contracting partnership, la ville de Paris s'est lancée dans une démarche d'open data des données issues de ses marchés publics pour « faire preuve de transparence et mieux communiquer sur ses politiques publiques », a expliqué Meriem Belkhodja, chargée des données sociales à la direction des finances et des achats de la mairie de Paris.

Deux observatoires bientôt disponibles

La première étape de la Ville a consisté à mettre à disposition les informations tirées des marchés incluant des clauses d'insertion, « car elles sont facilement accessibles, fiables, relativement exhaustives et présentent une qualité intéressante ». Mais la démarche complexe à mettre en œuvre a vocation à être étendue à d'autres données.

Toute la difficulté tient notamment au fait qu'acteurs publics et privés ont une vision très différente de l'open data. « Les entreprises sont favorables à la transparence mais jusqu'à un certain point », souligne Daniel Coissard. Or, le traitement de la donnée issue par exemple des marchés publics « clausés » présente une réelle valeur ajoutée, par exemple pour planifier des marchés lancés par des collectivités locales sur un territoire afin d'éviter qu'une entreprise, face à des commandes simultanées, s'abstienne de répondre.

Deux outils vont d'ailleurs progressivement être disponibles. L'observatoire économique de la commande publique créé par Maximilien sera accessible dans un an. En cours de finalisation et de consolidation, l'observatoire régional des clauses sociales attend de son côté l'aval de la Direccte Ile-de-France – principale financeur de la Mission appui au développement des clauses sociales (MACS) avec le fonds social européen (FSE) – pour être lancé.

Trous dans la raquette

« Nous avons récupéré les données 2018 par département », indique Raphaële Voss, cheffe de projet MACS au sein du GIP Maximilien. « Nous pouvons par exemple fournir une répartition des clauses sociales par type de marchés (travaux, fournitures, services) et typologie de bénéficiaires ». Parmi les premiers enseignements, il ressort que si le secteur des travaux est celui où le nombre d'heures de clauses sociales est le plus important en Ile-de-France, dans le département 75, les marchés de services représentent le plus grand nombre d'heures d'insertion et dès lors, le pourcentage de

femmes bénéficiaires est supérieur à la moyenne régionale.. « Ce genre de constat permet de guider l'acheteur public sur la façon de structurer ses marchés et d'adapter ses clauses sociales en fonction des bénéficiaires ciblés », argue Raphaële Voss.

Raphaële Voss. © Jgp

Sauf que l'enjeu à ce stade est d'arriver à collecter l'ensemble des données, car il reste des trous dans la raquette. En effet, Philippe Gobillon, de l'Union régionale des territoires pour l'insertion et l'emploi (Urtie), évalue à plus de 700 000 le nombre d'heures qui « échappent en Ile-de-France à toute visibilité ». Pour ce faire, le GIP Maximilien signe des conventions tripartites (GIP, Direccte et donneur d'ordre public) pour assurer aux signataires que l'anonymat sera préservé et qu'il n'y aura pas d'exploitation commerciale des données.

Cartographie francilienne des facilitateurs

Mais c'est sur le terrain que les actions doivent se mettre en place, à l'instar de la création de la fonction de facilitateur. Ce nouveau métier qui se développe au sein des collectivités locales a pour objet non seulement de « faciliter les relations entre les acteurs économiques, ceux de l'emploi/insertion et les acheteurs publics, mais également de trouver des convergences entre eux », indique Philippe Gobillon. Ces postes étant financés par les collectivités selon leur bon vouloir, et soutenus par le FSE et l'Anru lorsqu'il s'agit d'opérations de rénovation urbaine, « il n'y a aucune harmonisation territoriale », déplore-t-il.

Philippe Gobillon. ©Jgp

C'est ce qui a incité la Société du Grand Paris à conventionner directement avec les établissements publics territoriaux pour implanter des facilitateurs sur chaque département afin de couvrir l'ensemble du territoire sur lequel elle intervient et ainsi « récupérer l'ensemble des données sociales dont elle a besoin », fait valoir Philippe Gobillon.

De plus, les outils numériques qui pourraient permettre aux facilitateurs d'agréger et d'analyser les données ne sont pas encore généralisés, ce qui complexifie encore plus la récolte de la data. Outre la formation des facilitateurs et la montée en puissance de leurs équipements, Philippe Gobillon préconise dès lors de financer davantage de postes et de réaliser une cartographie francilienne des facilitateurs afin d'avoir une vision exhaustive de leur implantation en Ile-de-France.